Interpellation au Conseil communal

Objet : Sécurisation du trottoir et remise en place des potelets de protection rue de la Commune

Monsieur le Bourgmestre,

Le 9 août dernier, je vous ai adressé un courrier concernant une situation de sécurité rue de la Commune, à la suite d'un signalement émanant d'un commerce de volailles situé dans cette rue.

À ce jour, je n'ai reçu aucune réponse. C'est la raison pour laquelle je me vois contraint de vous interpeller aujourd'hui en séance publique.

Je rappelle les faits. À cet endroit, des potelets de protection étaient présents de longue date. Ils ont été retirés lors de la rénovation du trottoir par la commune, et n'ont jamais été remis. Depuis l'installation d'un distributeur de billets, la situation est devenue encore plus dangereuse : de nombreuses personnes s'arrêtent sur le trottoir le temps de retirer de l'argent, et de nombreux véhicules se garent directement sur le trottoir, au détriment de la sécurité des piétons.

Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle installation, mais bien d'une remise en état à la suite de travaux communaux.

Je rappelle également que, lors de l'adoption récente du règlement-redevance, vous m'aviez garanti la gratuité du placement des potelets lorsqu'il est justifié par des raisons de sécurité. Les conditions me paraissent ici réunies.

Enfin, je souligne que, lors d'un précédent conseil communal, vous m'aviez indiqué que le problème était identifié et qu'une solution serait mise en place. Force est de constater qu'à ce jour, rien n'a été fait.

Mes questions sont donc les suivantes :

1. Comptez-vous donner suite à ce dossier et procéder à la remise en place des potelets de protection à cet endroit, tels qu'ils existaient par le passé, afin de sécuriser le trottoir ?
2. Dans quel délai cette intervention peut-elle être envisagée ?
3. De manière plus générale, quel service est chargé de l'analyse des demandes citoyennes de placement de potelets, quel est le délai de réponse habituel, et existe-t-il un formulaire ad hoc à utiliser ?

Je regrette, pour conclure, que nous en soyons réduits à une interpellation en séance publique pour une demande qui aurait pu être réglée simplement — si une réponse m'avait été apportée et si l'engagement que vous aviez pris avait été mis en œuvre.

Je vous remercie pour vos réponses.

Ahmed MOUHSSIN
Conseiller communal